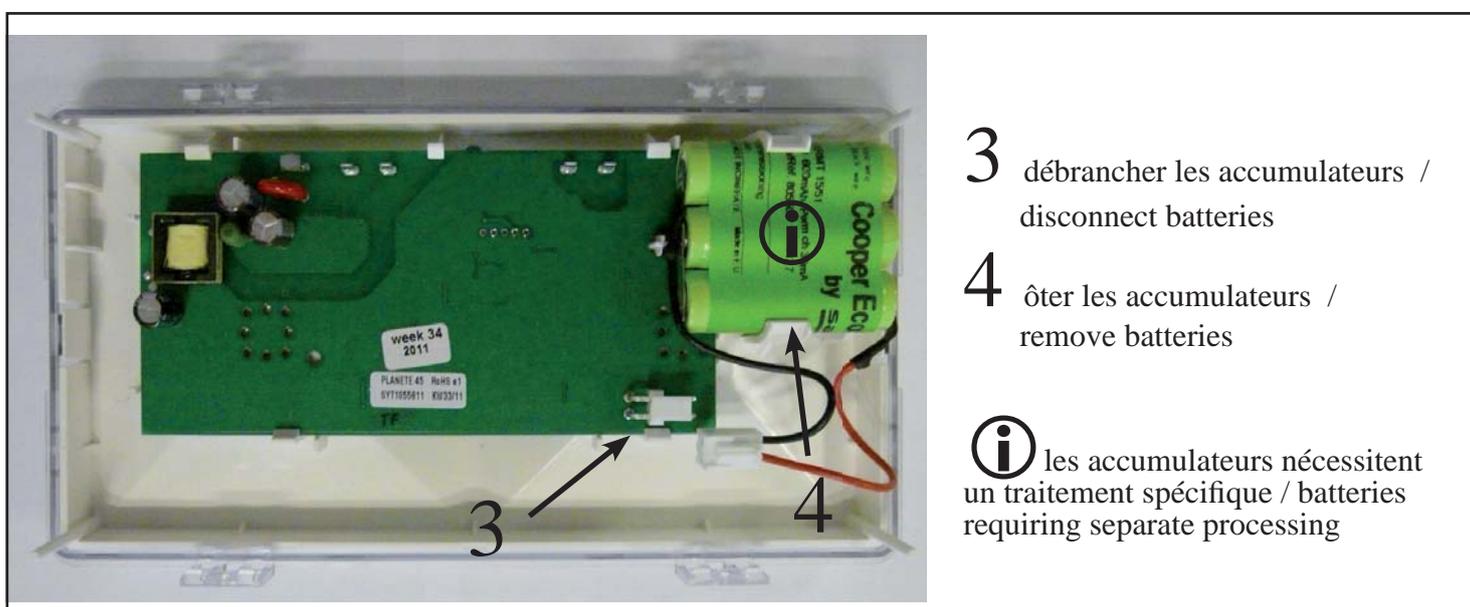


1 déclipser le capot / unblock cover

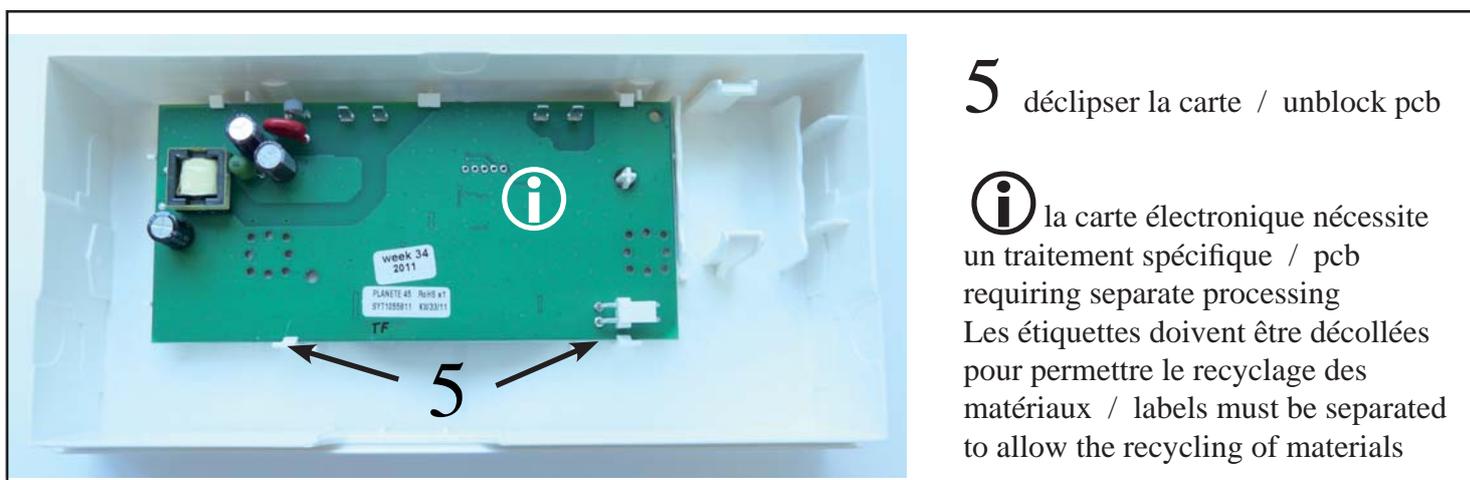
2 retirer le lexan / remove the lexan



3 débrancher les accumulateurs / disconnect batteries

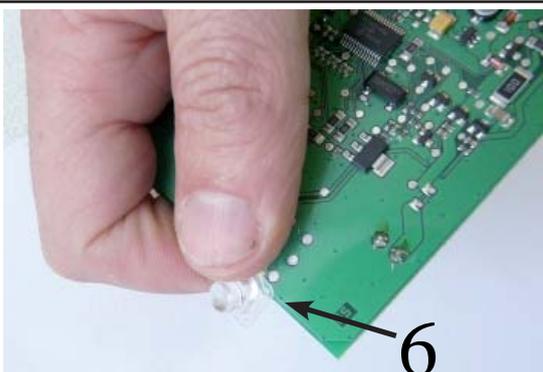
4 ôter les accumulateurs / remove batteries

i les accumulateurs nécessitent un traitement spécifique / batteries requiring separate processing



5 déclipser la carte / unblock pcb

i la carte électronique nécessite un traitement spécifique / pcb requiring separate processing
Les étiquettes doivent être décollées pour permettre le recyclage des matériaux / labels must be separated to allow the recycling of materials



6 déclipser les lentilles /
unblock the lens

LUM17015 PLANETE 45 ES		
Masse totale produit (g) :	410	
PLASTIQUES / PLASTIC	% / masse	Masse (g)
Polycarbonate	65,8	270
ABS	1,4	5,8
Polypropylène	0,6	2,4
PA 6-6	0,5	1,9
METAUX / METAL	% / masse	Masse (g)
Ferrites	8,5	35
Acier / Steel	6,3	25,9
Cuivre / Copper	3,5	14,5
Cadmium	2,4	9,7
AUTRES / OTHERS	% / masse	Masse (g)
Carton / Cardboard	8,2	33,6
Fibre de verre / Fiberglass	3,9	16
Résine Epoxy	1,4	5,6
Papier	1,1	4,6



« Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques professionnels (DEEE pro) ainsi que les accumulateurs au Nickel-Cadmium, au plomb ou au Nickel-métalhydrure qui peuvent équiper ces produits, sont néfastes pour l'environnement et la santé humaine ». Ils doivent être collectés sélectivement, traités et recyclés.

La collecte, le traitement et le recyclage des DEEE Pro et accumulateurs incorporés, de COOPER Sécurité SAS, sont assurés gratuitement par Réylum.

Plus d'informations sur : www.reylum.com



COOPER SECURITE SAS

Parc Européen d'Entreprises II
Rue Beethoven - BP 10184 - 63204 RIOM
www.cooperfrance.com

ZER2003600C

En raison de l'évolution des normes et du matériel, toutes les caractéristiques et présentations figurant sur cette notice sont données à titre indicatif, elles ne constituent pas un engagement de notre part, et nous nous réservons le droit d'effectuer, sans préavis, toute modification ou amélioration.

11/10/2012